

## Mot de fin d'année

---

Chères enseignantes et chers enseignants,

Déjà une autre année scolaire qui s'achève. Le soleil en a mis du temps afin de se pointer le bout du nez et de nous faire profiter de ces chauds rayons. Souhaitons-nous un été merveilleux avec des températures douces qui nous feront oublier le printemps très peu clément.

Malgré le peu de départs et de démissions annoncés chez les enseignantes et les enseignants, quelques nouveaux postes ont tout de même été offerts dans certains champs. Ce fut une année tranquille au niveau des retraites, mais nous remarquons une croissance des demandes de retraite progressive, ce qui nous laisse présager, dans un avenir assez rapproché, plusieurs départs dans presque tous les champs.

Dans un autre ordre d'idées, la modification de l'annexe 46 en lien avec les écoles situées en milieux défavorisés a soulevé un vent de panique dans nos écoles. En effet, toutes nos écoles considérées en milieux défavorisés perdent leur cote de défavorisation 9 et 10. Pour la prochaine année scolaire, seulement deux nouvelles écoles primaires (Notre-Dame-de-Lourdes et Maria-Goretti) bénéficieront d'une baisse du nombre d'élèves étant donné leur identification en milieux défavorisés.

Dernièrement, les séances de mutation du mois de mai ont permis à plusieurs enseignantes et enseignants de faire des mouvements volontaires et par le fait même, se déplacer vers une tâche ou un milieu convoité. Nous avons la chance d'offrir de telles séances qui permettent aux gens d'améliorer leur situation et c'est très apprécié.

Nous amorçons une période bien remplie : les derniers jours de classe. Ces derniers moments sont associés à des séances d'examen du côté du secondaire, à des fins de parcours à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes, mais aussi à des sorties scolaires avec les plus jeunes du primaire. Tout cela fait en sorte de rendre la fin d'année fébrile et excitante, même si, pour vous, les enseignantes et enseignants, cela signifie correction, ménage des classes et des aurevoirs parfois déchirants.

Les vacances attendues et méritées sont à portée de main et nous vous souhaitons d'en profiter au maximum afin de revenir avec les batteries bien rechargées le 24 août prochain.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que vous serez toutes et tous invités à un 4 à 7 le 8 octobre prochain, à l'Hôtel du Jardin, afin de souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants. Ce sera une belle occasion de se rassembler, de discuter avec des amis et collègues et de reconnaître votre excellent travail auprès des élèves. Nous serons heureux de vous accueillir pour notre 4<sup>e</sup> édition.

Encore une fois, bonnes vacances!

*Mario Simard*  
Président

*Julie Morin*  
Vice-présidente

*Andrée Ducharme*  
Adjointe administrative

---

## Vous déménagez cet été?

Vous devez informer le SEPB (CSQ) de votre nouvelle adresse. Pour ce faire, veuillez communiquer avec nous à nos bureaux au 418 679-3825 ou par courriel au [z06.sepb@lacsq.org](mailto:z06.sepb@lacsq.org) et nous effectuerons les changements nécessaires à votre dossier.



## Horaire d'été

Voici l'horaire pour l'été 2026, pour l'adjointe administrative :



L'horaire habituel reprendra dès le 8 septembre 2026, soit de 8 h à 16 h.

### À compter du 8 juin 2026 :

Du lundi au vendredi  
8 h à 15 h

### À compter du 2 juillet 2025

Du lundi au jeudi  
8 h à 15 h 30  
Vendredi :  
8 h à 12h

### Fermeture du bureau

Du 19 juillet au  
23 août 2026  
inclusivement

## Dates importantes à retenir

22 juin 2026, 16 h 30	TEAMS	Séance de mutation sur des tâches partielles
23 juin 2026, PM	TEAMS	Affectation et mutations des E2
2 juillet 2026	Poly. Normandin	Octroi des contrats pour les enseignants à statut précaire
24 août 2026		Première journée du calendrier scolaire 2026-2027
16 septembre 2026		Octroi des contrats à l'EDA
8 octobre 2026		4 à 7 - Journée mondiale des enseignantes et enseignants

## Journées pédagogiques en télétravail

Voici les dates des journées pédagogiques qui pourront se faire en télétravail pour l'année scolaire 2026-2027.

### Secteur des jeunes

- 17 novembre 2026
- 26 février 2027
- 24 mai 2027
- 23 juin 2027
- 25 juin 2027

### Formation professionnelle

- 6 novembre 2026
- 8 mars 2027
- 24 mai 2027

### Éducation des adultes

- 5 octobre 2026
- 24 mai 2027

## Ma plus belle histoire - Gagnante

Concours d'écriture à l'éducation des adultes

Félicitations à Daphnée Vallée-Bergeron du Centre Le Tremplin pour avoir remporté la Mention Antidote pour le meilleur usage de la langue française du concours Ma plus belle histoire. Elle pose ici avec le parrain du concours, Manu Militari. Nous tenons à remercier l'enseignante Julie Tremblay pour son accompagnement lors du concours.



Campagne X mauve en photos



---

## 4 à 7 - Journée mondiale des enseignants

Le Syndicat de l'enseignement vous invite à sa 4e édition de son 4 à 7 afin de souligner la Journée mondiale des enseignants.

**Date : 8 octobre 2026, dès 16 h**  
**Où : Hôtel du Jardin de Saint-Félicien**

L'inscription se fera dès cet automne auprès de la personne déléguée de votre école! Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

---

## Contrats à temps partiel au secteur des jeunes

Cette année, l'octroi des contrats à temps partiel aura lieu le 2 juillet à la Polyvalente de Normandin. En avant-midi, dès 8 h 30, tous les enseignants des champs 2 et 3 seront convoqués. À partir de 10 h 30, ce sera au tour des enseignants des champs autres que 2 et 3. Tous les enseignants légalement qualifiés de la liste de suppléance ainsi que les enseignants EVQ disponibles à 100% seront convoqués à 13 h 30.

---

## Retraite et AREQ

### Nouvellement retraité?

Toute personne qui est membre d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) au moment de la prise de sa retraite peut adhérer à ASSUREQ, le régime d'assurance collective offert par l'AREQ comportant des protections complémentaires en assurance maladie (Santé et Santé plus).



Après avoir confirmé au Centre de services scolaire le moment de votre prise de retraite, vous recevrez une « Trousse AREQ ». Cette trousse contient les formulaires d'adhésion à l'AREQ (CSQ) et à ASSUREQ (l'assurance collective à l'intention des personnes retraitées à la CSQ) ainsi qu'une brochure détaillant les protections en assurance collective (vie et maladie).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec nous au SEPB (CSQ) ou à consulter la brochure sur le site Internet de l'AREQ à l'adresse suivante : [www.areq.lacsq.org](http://www.areq.lacsq.org) sous l'onglet **ASSUREQ**, sélectionnez **Documentation** puis **Votre régime en un coup d'œil**.

### Cadeau de départ : première année de cotisation à l'AREQ

Afin de souligner le départ à la retraite de ses membres, le SEPB (CSQ) a choisi de leur offrir leur première année d'adhésion à une autre organisation syndicale qui les défend soit l'AREQ, le mouvement des personnes retraitées de la CSQ. Si vous faites partie de ces personnes, il suffit de contacter madame Andrée Ducharme au syndicat et de lui transmettre le montant annuel de votre rente au RREGOP. Nous vous émettrons par la suite un chèque.

